



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°10 – 27 avril 2022

## À RETENIR CETTE SEMAINE

### **BETTERAVE**

**Implantation de la culture difficile.  
Rares observations de ravageurs.**



Le réseau d'observation betteraves débute cette semaine. Actuellement, 33 parcelles réparties sur l'ensemble de la région sont suivies. Leurs dates de semis s'échelonnent du 16 au 29 mars avec une médiane au 23 mars.

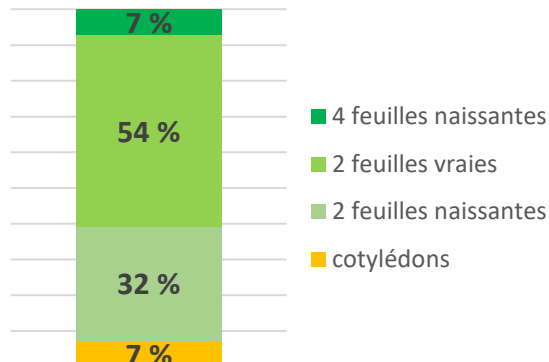
## 1 Stade de la culture

**Dans le réseau, les stades observés vont de cotylédons étalés à 4 feuilles vraies naissantes.**

Des dégâts de gel physiologique et mécanique ont été recensés sur 15 % du réseau, correspondant aux semis les plus précoces.

Les fortes pluies enregistrées sur la région ont entraîné une prise en masse de l'horizon superficiel, engendrant des difficultés de levées pour les semis les plus tardifs.

Globalement près d'un tiers des parcelles présentent aujourd'hui des populations partielles.



## 2 Atomaires

**De faibles dégâts ont été recensés sur la parcelle d'Onjon dans l'Aube.**

Les symptômes se caractérisent par l'apparition de points noirs sur l'hypocotyle correspondant aux morsures de ce coléoptère brun foncé, de forme allongée et de quelques millimètres seulement. Un retard de croissance peut être observé et l'intensité des morsures peut aboutir à la mortalité de la jeune plantule. L'humidité du sol en surface est un facteur aggravant. Le chanvre est une plante hôte et donc un précédent à risque pour la betterave.



## 3 Pucerons

### a. Observation

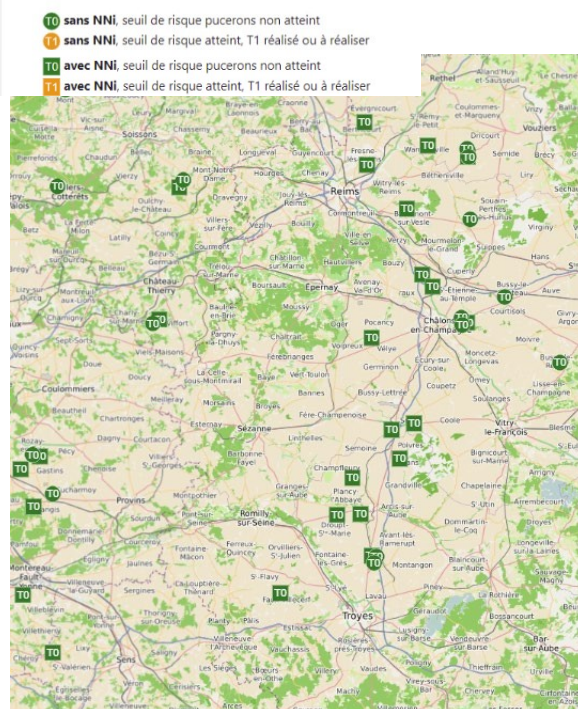
Aucun puceron vert ailé *Mysus persicae*, vecteur des jaunisses, n'est observé dans le réseau.

La parcelle de Rhèges dans l'Aube signale les tous premiers pucerons verts aptères sans atteindre le seuil de risque.

Des pucerons noirs *Aphis fabae* sont mentionnés sur près de 15 % des sites avec des infestations plutôt faibles (de 4 à 12 % de plantes concernées).

### b. Seuil de risque

**Le seuil de risque est de 10% de plantes porteuses de pucerons verts *Mysus persicae* au stade aptère.**



### c. Analyse de risque

Pour le moment, le risque est faible mais la surveillance des parcelles en absence de protection de semence est nécessaire.



**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis - Institut du Végétal , ATPPDA, Cérésia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN - [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)